

# Histoire de la sous-préfecture de Châteaudun

avec l'aimable autorisation de M. Jacques MALET, ancien sous-préfet

*Sources : Société Dunoise*



## Quelques étapes concernant la sous-préfecture

1800 - Les bâtiments de l'ancienne abbaye de la Madeleine ont été aménagés pour l'accueil du tribunal, de la Maison d'arrêt et de la sous-préfecture. Pour libérer les lieux, la gendarmerie s'installe dans la Maison des petites écoles de Saint Valérien, au carrefour de la rue du Bel air et de la rue d'Orléans.<sup>1</sup>

1940 – Bombardement de la sous-préfecture.

1940 -1946 – La sous-préfecture est logée au numéro 11 de la rue de la République. C'est juste à côté de la gendarmerie et face à l'école de garçon.

1946 - Une demeure est acquise par le Conseil général, pour l'installation de la sous-préfecture, au 25 de la rue de Chartres, le 14 février.

---

<sup>1</sup> Devenues respectivement rue de Varize, pour la première, et rue d'Angoulême dans les années 1820 et rue Gambetta, en 1884.

Cette demeure a une histoire :

La maison d'Henri Lecesne, responsable de l'Echo dunois, a été bombardée pendant la guerre de 1870. Il fait appel, à grand frais, à l'architecte Edmond Peronne pour ce que l'on nomme « La maison au Lion », belle et grande demeure en briques, boulevard Gambetta.

C'est ce même architecte qui a pensé et fait construire, rue de Chartres, une splendide habitation pour le notaire Alexis Lucas. Celui-ci décèdera accidentellement dans la cave de cette demeure qui fut vendue à la famille Viron. Une véritable dynastie de minotiers : Joseph, meunier dans la région de Châteaudun, Emile-Edmond acquiert, au Coudray, le moulin Leconte, Philippe, puis Alexandre, soit six générations dirigent les moulins Viron.

1963 - Des travaux entrepris à la sous-préfecture, pour construire un bâtiment complémentaire, face au principal, entraînent l'écroulement d'une maison voisine, au 27 de la rue de Chartres.

1966 – En même temps qu'était commémoré l'anniversaire de l'appel du général De Gaulle, le 18 juin, on inaugurait la rue Jean Moulin, tronçon de la rue de Chartres, compris entre la place du 18 octobre et la rue de Varize. L'adresse de la sous-préfecture devient donc 25 rue Jean Moulin.



2001 – La façade de la sous-préfecture est repeinte, et l'espace d'accueil est rénové.

